

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 5 JANVIER 2016

SOMMAIRE

- 1) Une « erreur » selon lui
- 2) Po Po Po, dis !
- 3) Elle rassemble les opposants PS...



Gérard Diez La Presse en Revue

MEILLEURS VOEUX



I) Déchéance de nationalité: «C'est une erreur», maintient le Défenseur des droits

Par AFP



Jacques Toubon au Mémorial du camp des Milles le 23 octobre 2014 à Aix-en-Provence Photo BERTRAND LANGLOIS.AFP

Le Défenseur des droits Jacques Toubon a réitéré dimanche son opposition au projet de réforme constitutionnelle sur la déchéance de nationalité, la qualifiant d'«erreur» sur Europe 1.

«Oui c'est une erreur, et elle est d'autant plus lourde à mon sens pour ce qui est des droits fondamentaux et des libertés que, comme ceux qui la proposent l'ont dit, c'est un symbole», a déclaré Jacques Toubon.

Le président François Hollande compte voir inscrit dans la Constitution la possibilité de déchoir de sa nationalité les binationaux nés français condamnés pour crime terroriste.

«Dire que cette citoyenneté peut être à géométrie variable, c'est à mon avis une mesure extrêmement lourde (...) il y aurait deux -- peut-être demain trois ou quatre sortes de citoyennetés : une citoyenneté incontestable et une citoyenneté qui peut être contestée», a poursuivi le Défenseur des droits.

Jacques Toubon a par ailleurs rappelé que selon «le Premier ministre, le président de la République lui-même, cette mesure n'a pas d'utilité, d'efficacité».

Ce projet «montre surtout qu'à la base l'État n'est pas sûr de ce qu'est la République, de ce qu'est la Nation», estime-t-il.

Traiter les Français de manière différente, selon qu'ils ont une double nationalité ou non, «c'est exactement ce que les terroristes souhaitent (...): que nous mettions en cause nos libertés et nos principes pour les attaquer», a-t-il ajouté.

Le Défenseur des droits a fait part à plusieurs reprises à son hostilité envers le projet de réforme constitutionnelle. Adopté par le Conseil des ministres le 23 décembre, il doit être examiné à l'Assemblée à partir du 3 février.

II) Une autre voix rapatriée

Par Nicolas Chevassus-au-Louis

L'Association nationale des pieds-noirs progressistes et de leurs amis, qui compte quelque 400 membres, s'est créée en 2008. La culture pied-noire, la conscience politique des Européens d'Algérie, le rôle de l'OAS dans le déchaînement de la haine et l'incurie des actuelles politiques française et algérienne sont abordés dans cet entretien avec Jacques Pradel, le président de l'association.

La bataille de légitimité à laquelle se livrent différentes associations pieds-noires n'a aucun sens, dès lors qu'elles ne représentent que moins d'un vingtième de la communauté en question. Que pense l'immense majorité des pieds-noirs ? Il est évidemment impossible de le savoir. Quitte à assumer sa subjectivité, Mediapart a choisi, pour conclure cette série sur la mémoire pied-noire de donner la parole à l'une des très rares, si ce n'est la seule, association se revendiquant à la fois de l'histoire des rapatriés d'Algérie et des valeurs anticolonialistes : l'Association nationale des Pied-Noirs progressistes et de leurs Amis (ANPNPA), qui compte quelques 400 membres. Son président, Jacques Pradel, natif de Tiaret dans l'Oranie, évoque volontiers la nostalgie de son pays natal, dans lequel il est souvent retourné. Il a même demandé la nationalité algérienne, que lui refuse toujours l'État algérien. Jacques Pradel ne nie rien des déchirements de la guerre d'Algérie, et tout particulièrement de l'année 1962, qui le vit à deux doigts de s'enrôler dans un maquis de l'OAS. Mais souligne avant tout la nécessité de dépasser ce traumatisme originel pour œuvrer à une réconciliation entre France et Algérie.

Comment et pourquoi est née l'Association nationale des pieds-noirs progressistes et de leurs amis (ANPNPA) ?



Jacques Pradel au micro d'une radio algérienne en mai 2013.

J a c q u e s Pradel : En créant l'ANPNPA, nous nous

donnons deux objectifs, qui figurent dans la déclaration d'intention des membres fondateurs (consultable ici). Le premier visait à faire entendre une autre voix que celle des "nostalgiques" ; à contredire les discours et les actions des organisations qui regroupent anciens terroristes de l'OAS et pieds-noirs obstinés dans la haine et la louange absurde d'un régime colonial révolu ; à dénier leur prétention de parler au nom de l'ensemble des pieds-noirs ; à contribuer par nos témoignages et nos analyses à l'écriture (par les historiens) d'une histoire lucide et dépassionnée de la France en Algérie.

Le second objectif était d'œuvrer à la réconciliation de nos deux pays, au renforcement de l'amitié entre les peuples des deux rives de la Méditerranée, d'affirmer notre engagement solidaire avec les immigrés algériens, les binationaux et les Français d'ascendance algérienne, de lutter contre le racisme et la xénophobie. C'est sur ces principes, et au double titre de pieds-noirs et de citoyens français, que nous avons fondé l'association fin 2008 à Vitrolles. Tout un symbole !

Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps pour entendre la voix des pieds-noirs anticolonialistes ?

Fin 2008, j'en conviens, c'est bien tard et bien dommage à la fois parce que les acteurs vieillissent et parce que toutes les raisons justifiant la création étaient là bien avant !

Le déclic a été l'indignation de l'un d'entre nous découvrant que les noms de tous les membres de sa famille (dont plusieurs avaient participé à la lutte pour l'indépendance), la plupart toujours vivants, étaient gravés sur le « mur des disparus » de Perpignan, érigé à l'initiative des "nostalgiques" du Cercle algérieniste (voir le premier volet de notre enquête).

Il convient de préciser que, dès la création, près d'un cinquième des membres de l'ANPNPA ne sont pas pieds-noirs mais amis, soit des Français dont l'histoire personnelle a croisé celle de l'Algérie, soit des Algériens vivant en France, les uns et les autres se reconnaissant dans nos principes et nos actions.

Leur contribution est essentielle à la fois pour rester ouvert sur l'avenir et servir de passerelle les uns vers les autres, et pour éviter le piège stérilisant du communautarisme et la nostalgie du paradis perdu.



L'assemblée générale fondatrice de l'ANPNA à Vitrolles en 2008.

Qu'entendez-vous par « pieds-noirs progressistes » dans l'intitulé de l'association ?

Cela a été, et reste objet de débat au sein de l'association, autant pour « progressiste » que pour « pieds-noirs », tous deux parfois trop négativement connotés ! Trois points peuvent être avancés pour garder « progressistes ». Premièrement, comme acteur de progrès en phase avec nos ambitions d'aller vers l'avant, la réconciliation des pays, la fraternité des peuples. Deuxièmement, par opposition aux « nostalgériques » qui ne cachent pas leurs attaches à l'extrême droite ; troisièmement, en référence aux pieds-noirs (libéraux, chrétiens ou militants de gauche) qui ont œuvré à l'indépendance de l'Algérie que l'on qualifiait comme tels.

Un point contre : la connotation « progressiste = extrême gauche », dans laquelle plusieurs, dans et hors de l'association, ne se reconnaissent pas. « Pieds-noirs » ne plaisait pas à certains parce que revendiqué par les « nostalgériques », et parce que le qualificatif est souvent pris en Algérie comme synonyme d'anciens de l'OAS. Il nous a finalement semblé qu'un terme balançant l'autre, et parce que nous sommes l'un et l'autre, il convenait de les accoler et d'adopter « pieds-noirs progressistes ».

.Comment expliquez-vous la domination médiatique des associations de pieds-noirs les plus « nostalgériques » ?

Cela tient à plusieurs facteurs. Dès l'arrivée en France, plusieurs associations se sont créées dont l'objet n'était pas de cultiver la nostalgie de l'Algérie française mais la défense des intérêts matériels des pieds-noirs (les conditions d'installation, l'indemnisation, etc). Celles-ci ont plus ou moins vite été éliminées par celles-là, parfois par le meurtre (je pense à l'assassinat en 1993 de Jacques Roseau, président du Recours, par trois pieds-noirs ex-OAS). Ainsi, sont seules restées en place les associations « nostalgériques » comme le Cercle algérieniste, l'Adimad (anciennement Adimad-OAS), Veritas et d'autres, lesquelles ont été reconnues par les médias et par le politique comme portant la « parole pied-noire ».

Un autre facteur tient en ce que les pieds-noirs, dans leur grande majorité, se sont vite resitués dans la société française en fonction de leur situation sociale, en gommant, même transitoirement, leur passé. Enfin, les associations refusant de s'enfermer dans la « nostalgérie », la rejetant, comme Coup de Soleil ou l'ANPNA, sont apparues plus (trop ?) tard. Cela étant, il me

semble exagéré de parler aujourd'hui d'une domination médiatique des associations de pieds-noirs les plus "nostalgériques". Elles s'agitent beaucoup, certes, et sont influentes localement, comme à Aix-en-Provence, Nice ou Perpignan, où les édiles locaux leurs sont acquis, mais la parole qui leur est opposée par les associations pieds-noires qui les combattent est de plus en plus entendue. J'ai par exemple été invité, comme président de l'ANPNPA, pour parler au Sénat de « la mémoire pied-noire ».

(Voir la vidéo sur site du Sénat)

Comment expliquez-vous, alors même qu'il est avéré qu'il n'existe plus de vote pied-noir, la sensibilité des élus de droite dans le sud aux revendications "nostalgériques" ?

Cette sensibilité est réelle, et concerne autant les élus de droite républicaine que de l'extrême droite. Pour le FN, derrière qui les associations les plus "nostalgériques" se sont toujours rangées, la chose est simple : il affirme comme siennes leurs positions les plus radicales, la glorification de l'OAS, les stèles aux martyrs de l'Algérie française, le re-baptême des rues du 19-Mars, la haine des « arabes » (à la fois inférieurs puisque colonisés pendant 132 ans et sanguinaires puisque entrés brutalement en révolte), etc.

Pour la droite républicaine, la chose est plus compliquée. Le point de repère étant purement électoraliste, il s'agit d'une part, de manier son électorat traditionnel avec prudence, en flattant son sens patriotique sans pour autant trop heurter ses valeurs humanistes et républicaines ; et d'autre part, d'adresser un message qui complaise aux électeurs d'extrême-droite (avec le succès que l'on aura noté aux régionales dernières !) en cultivant des thèmes portés par les "nostalgériques" : la grandeur de la Nation, la France et son empire colonial, son héritage chrétien, un racisme anti-maghrébin de bon aloi.

Un bel exemple nous a été fourni par la maire UMP (tendance dure) d'Aix-en-Provence qui avait annoncé, puis finalement renoncé à baptiser une rue du nom de Bastien-Thiry (condamné à mort et exécuté pour tentative d'assassinat du président De Gaulle) pour donner à un square celui de général Bigeard (fameux « héros » des guerres coloniales).

Quelles sont les actions de l'ANPNPA ?

Nous avons longtemps privilégié de contredire les

"nostalgériques" lors de débats publics, de contre-manifester face à leurs rassemblements devant des stèles à la gloire de l'Algérie française et de l'OAS, de protester contre le laxisme du pouvoir politique à leur égard, ou contre la complicité d'édiles locaux. Nous continuerons de le faire, notamment dans les villes où ils sont bien implantés mais en privilégiant un autre aspect de notre activité, tourné vers l'avenir. Il nous semble en effet bien plus utile, juste et gratifiant, d'intervenir aujourd'hui de manière positive pour renforcer la relation en France et Algérie, l'amitié des peuples, et contre la montée des idéologies d'extrême droite, du racisme et de la xénophobie. Cette nouvelle orientation prend différentes formes :

– Des manifestations culturelles. Depuis deux ans à Marseille, nous sommes à l'initiative des journées « Lire les Méditerranées », en 2014, autour du livre d'expression française publié en Algérie ; en 2015, sur les villes du Maghreb, en présence d'invités algériens et auxquelles ont assisté plusieurs centaines de personnes ;

– Des interventions en milieu scolaire, collèges et lycées, un peu partout en France, toujours formidables, surtout dans les quartiers populaires à forte population d'ascendance maghrébine, et surtout quand nous le faisons avec d'autres témoins de la guerre d'Algérie (anciens appelés français, combattants algériens et harkis).

– Des rencontres avec des historiens, des cinéastes, des étudiants préparant des mémoires (en France, Angleterre, Allemagne), des organisations politiques et des élus nous ayant sollicités, et bien sûr la presse.

– La participation à des débats, à des colloques sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'indépendance, la tenue de stands dans des fêtes populaires, des cortèges avec banderoles lors de manifestations de rue, notamment lors de commémorations de dates importantes de notre histoire avec l'Algérie (8 mai 45, 17 octobre 61, 19 mars 62...)

– La cosignature d'appels ou lettres ouvertes adressés à diverses autorités (présidence de la République, ministres, députés, maires).

– Pour la bonne bouche, quatre voyages en Algérie depuis 2013, organisés avec la 4ACG (Anciens Appelés en Algérie et Amis contre la Guerre) et les Réfractaires non-violents à la guerre d'Algérie. Tolérés et ignorés par le



Participation de l'ANPNA à une manifestation de soutien à la Palestine à Marseille.

pouvoir, ces voyages d'une quinzaine de jours, baptisés « mémoires et fraternité », sont l'occasion de rencontres particulièrement riches avec des acteurs de la vie sociale, des anciens moudjahidines, d'associations de jeunesse, de femmes, de militants de droits de l'homme.

Qu'entendez-vous, dans la déclaration fondatrice de l'ANPNA par : « Les hommes et femmes [...] qui ont vécu sous l'emprise du système [colonial] et en ont été les instruments souvent inconscients et parfois les victimes, ont fait œuvre utile pour le progrès du pays et de ses populations » ?

Le premier volet de la phrase, « les hommes et femmes [...] instruments souvent inconscients et parfois les victimes... », est là pour rappeler l'ambiguïté dans laquelle se trouvaient les Européens d'Algérie (on ne disait pas « pieds-noirs ») dans la société coloniale. D'un côté, ils étaient divisés en classes sociales antagonistes, avec une majorité de gens pauvres (le salaire moyen était inférieur à celui des métropolitains) et une minorité de possédants (gros propriétaires

de terres, de ressources naturelles, de négoce) représentant le lobby colonial. Cette division en classes antagonistes explique que toutes les grandes villes ont eu des municipalités de gauche ou d'extrême gauche (seuls votaient les citoyens français, pas les sujets, les « indigènes » comme on disait alors !). D'un autre côté, les Européens pauvres bénéficiaient d'une situation bien supérieure à celle des « indigènes » maintenus pour l'immense majorité dans une extrême précarité. Ils tenaient donc à ce que rien ne change de ce point de vue, et furent des instruments pour le maintien de l'ordre colonial.

Le second volet de la phrase, « ont fait œuvre utile pour le progrès du pays et de ses populations », a été mis en débat lors de notre dernière assemblée générale, le 17 octobre de cette année à Grenoble, parce que résonnant comme l'article sur « les aspects positifs de la colonisation » de la loi du 23 février 2005, voté par l'Assemblée nationale avant d'être supprimé. Sa suppression de notre déclaration fondatrice a été votée à la presque unanimité (4 abstentions).

Pensez-vous qu'il existe une culture pied-noire ? Y a-t-il des points communs entre le million de Français rapatriés d'Algérie ? Et entre les 4 ou 5 millions de Français qui en descendent ?

On a attribué à Camus cette phrase cinglante : « La culture pied-noire : un grand vide à forte odeur d'anisette. » Les pieds-noirs n'étaient en général pas des gens cultivés, ni intellectuellement ni politiquement, plutôt vierges et naïfs. Le réflexe de classe dont je parlais, balancé par une situation privilégiée par rapport aux « indigènes », ne reposait aucunement sur une analyse serrée de la société dans laquelle ils vivaient. Par ailleurs, le quotidien était fort différent suivant que l'on vivait dans une grande ville du bord de la côte ou à la campagne ou dans l'intérieur de l'Algérie : à Oran, ville à majorité européenne, on parlait plus espagnol qu'arabe, voire que français, et à Tiaret, d'où je suis originaire, arabe autant que français.

Mais ce mélange d'immigrés venant de toutes les (autres) rives de la Méditerranée (les Européens d'Algérie) avait trouvé un équilibre, une unité dans cette chaleur des peuples du sud, dans une langue abâtardie, le pataouet, un chauvinisme propre, la certitude béate d'être différents des autres, d'être supérieurs et de vivre en privilégiés dans un pays magnifique. Sans être loin d'adhérer au propos prêté à Camus, je me reconnais dans ce grand vide et me régale à partager avec famille et amis pieds-noirs anisette, mille souvenirs et complicités, de tous ordres, pour peu qu'ils soient de là-bas. Outre ces attaches au passé en Algérie, la douleur de l'exil, l'arrachement du pays natal sont partagés par un grand nombre de pieds-noirs, tout comme ce sentiment confus, même chez les "nostalgériques", de rester quelque part Algériens.

Si la référence à la famille est toujours de grande importance chez les pieds-noirs, et si les seconde et troisième générations y sont toujours sensibles, elles se sont dans la réalité progressivement détachées des « valeurs pieds-noires » de leurs ascendants. Une note personnelle sur ce point. À l'occasion d'une cousinade réunissant une quarantaine de jeunes de la famille, tous nés en France, j'avais envoyé une note de présentation de l'ANPNPA. Dans un élan généreux, tous ont adhéré à l'association, trouvant son engagement justifié, mais sans pour autant y militer (sauf pour les manifestations culturelles et la lutte anti-raciste) !

Que pensez-vous de la critique, souvent faite

par les associations "nostalgériques", selon laquelle les massacres dont ont été victimes les Français d'Algérie, en particulier le 5 juillet 1962 à Oran, seraient négligés par la mémoire nationale, voire éclipsés par la récente reconnaissance par l'État du massacre du 17 octobre 1961 en région parisienne ?

L'une des pages les plus sombres de la fin tragique de la guerre d'Algérie est l'assassinat de centaines d'Européens le 5 juillet 1962 à Oran. La douleur des familles des disparus reste immense. L'ANPNPA s'y associe et la respecte. Mais pour que notre mémoire se place, il faut analyser les causes du massacre, et reconnaître que la première en fut la folie meurtrière de l'OAS qui s'était déchaînée comme nulle part ailleurs à Oran. Et de fait, il n'y eu à l'indépendance de massacre d'Européens nulle part ailleurs qu'à Oran ! Que les "nostalgériques" osent à la fois rendre hommage aux assassinés d'Oran et aux assassins de l'OAS est indécent.

Si l'ANPNPA condamne la page si sombre du 5 juillet à Oran, nous ne mettons en balance ce massacre avec celui des Algériens le 17 octobre 1961 à Paris. Ce crime a été commis par la police française, sous les ordres du préfet Papon, et couvert ensuite par le pouvoir politique. La revendication à laquelle nous nous sommes associés est de demander qu'il soit reconnu pour ce qu'il fut : un crime d'État.

Quel jugement portez-vous sur l'action de l'OAS, qui a, pour nombre de pieds-noirs, défendu les Français d'Algérie abandonnés par l'armée et l'État ?

On entend souvent dire l'OAS fut le sursaut d'un peuple qui ne veut pas mourir, comme si les Français d'Algérie en étaient à l'origine (je conseille un livre récent, Les Résistances pieds-noires à l'OAS, L'Harmattan, 2014, écrit par un membre de l'ANPNPA, Bernard Zimmermann) et non pas des déserteurs de la belle armée française ! Dovecar, Piegs, Degueldre ou Bastien-Thiry, condamnés puis exécutés, étaient-ils pieds-noirs ? Non. Bien sûr des pieds-noirs, déboussolés par le lent glissement du gouvernement de Gaulle – d'Algérie française, à autodétermination, puis État algérien – et n'ayant rien compris, ont suivi et participé à l'OAS. J'ai moi aussi failli rejoindre le maquis OAS de l'Ouarsenis : c'était en mars 1962, j'avais 17 ans, et contacté à Tiaret pour y aller, j'ai eu le réflexe d'en parler d'abord à mon père, qui m'a immédiatement mis dans un car pour Oran où après cinq jours d'attente, je pris un

avion (qui, stupeur, s'appelait Croix de Lorraine !) pour Marseille.

« Là où tu peux vivre sans subir ni infliger d'humiliation... »

On entend aussi dire « l'OAS a bon dos, n'ayant sévi qu'un an et demi en 1961 et 1962 ». Un an et demi, c'est formellement vrai, l'OAS agissait en héritière directe de ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire de la France en Algérie, des enfumades de la conquête aux milices responsables des massacres du 8 mai 1945 à Sétif et Guelma, des légionnaires casseurs d'arabes à la longue liste des officines secrètes qui assassinèrent à l'envi : la main rouge, le FAF (Front pour l'Algérie française), l'UFNA (Union française nord-africaine), etc. ! Un an et demi seulement, certes, mais terrible ! Jusqu'en février 1962, j'étais pensionnaire à Oran, et comme il n'y avait plus de cours, nous n'étions au lycée que pour dormir et manger, et traînions en ville le jour. Ce que j'en garde : des ratonnades dans la rue d'Arzew, des cadavres à terre que personne ne regardait, des lynchages de présumés barbouzes ; et c'était avant le déchaînement final, quand la quasi-totalité des commandos OAS se sont regroupés à Oran avant de tous quitter la ville pour l'Espagne fin juin, avant le 5 juillet.



L'ANPNPA participant en 2010 à une contre-manifestation à un hommage à la stèle de l'OAS du cimetière de Béziers.

L'écrivain pied-noir Emmanuel Roblès disait : « Quelle peut bien être ma patrie ? Là où tu peux vivre sans subir ni infliger d'humiliation... » Cette citation figure en exergue d'une plaquette, Tous Algériens, éditée en 1961 par le ministère de l'information du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Pouvons-nous répondre à cette invite, rester et vivre dans une Algérie indépendante ? Oui peut-être, avant que l'autre, l'OAS, ne déchaîne sa folie, et fasse que le fossé

séparant les deux communautés, aggravé par les sept ans de guerre, ne se creuse encore plus.

Je me rappelle que de retour à Tiaret, fin février 1962, je me suis fait sans raison sauter dessus dans la rue par trois gamins et je me suis battu avec eux, devant un groupe d'amis d'enfance algériens qui me regardaient mais me tournaient pour la première fois le dos – l'un, Ouadah Kaïli, avait été comme un frère.

Et pourtant, 200 000 sur le million de ceux qui allaient devenir des pieds-noirs étaient encore en Algérie en 1963, un an après l'indépendance. Combien aurions-nous été sans l'OAS ? C'est son action, sa folie meurtrière qui a définitivement ruiné tout espoir de voir les deux communautés continuer de vivre ensemble, et qui est la première responsable de notre exode.

Quelles seraient les mesures à prendre pour aider à l'émergence d'une mémoire apaisée, si cela est possible, de la présence française en Algérie ?

Aujourd'hui, à côté d'une minorité d'excités, enfermés dans une nostalgie absurde de l'Algérie française, les pieds-noirs cessent progressivement de se réfugier dans la victimisation et le ressentiment. Ils ont, nous avons besoin pour aller plus loin dans l'apaisement :

– que se poursuivent et soient popularisés les travaux des historiens, en France (plusieurs jeunes et brillants chercheurs, si fort haïs par les “nostalgériques” !) comme en Algérie (pas la caricaturale histoire officielle) ;

– que les bouches continuent de s'ouvrir et que les témoignages se multiplient (il est significatif de noter combien les “nostalgériques” sont ici en panne !) ;

– que l'histoire de la colonisation et de la guerre d'indépendance soit réellement enseignée en milieu scolaire, et soit plus largement diffusée au sein de la population. Il y a un procès à faire de la colonisation... Nous l'attendons toujours ;

– que plus d'initiatives soient prises pour un renforcement de l'amitié entre les peuples des deux rives, pour une meilleure inter-connaissance ;

– que s'amplifient en France les engagements contre le racisme et la xénophobie. Une anecdote : j'ai par hasard rencontré à Alger quatre pieds-noirs “nostalgériques” en balade, étonnés et

ravis de l'accueil : « Ah, si chez nous de l'autre côté ils étaient comme ceux d'ici ! » me dirent-ils.

Au niveau des États, il n'y a rien à attendre du pouvoir depuis si longtemps en place en Algérie. Face à une situation sociale particulièrement tendue et à un système politique bloqué, il n'a d'autre projet que de maintenir sa domination. Concernant la relation franco-algérienne, il alterne, au gré d'aléas de politique intérieure, entre exigence de repentance et différentes versions du « le passé est enterré ». Du côté français, le gouvernement actuel, rompant avec le précédent, a pris des initiatives positives avec des déclarations sur l'histoire commune (François Hollande dénonçait en 2012 le « caractère injuste et brutal de la colonisation ») ou sur la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 dans l'est algérien et du 17 octobre 1961 à Paris.

Ces déclarations restent trop timides pour qualifier le fait colonial et les crimes qui l'ont accompagné, et ne sauraient remplacer leur reconnaissance par l'État français, d'autant que peu après, le ministre de la défense, Le Drian, rendait très officiellement hommage au sinistre général Bigeard. Et si peu a été fait au plan des échanges économiques et culturels, que favorisait le traité d'amitié franco-algérien initié sous Chirac et enterré par la suite, qui n'est toujours pas réactivé. Tant reste à faire !

Sur la guerre d'Algérie et sa mémoire, lire le blog de notre abonnée Anne Guérin-Castell.

Revoir aussi notre soirée live du 25 juin 2012 : France-Algérie : réconcilier les mémoires, avec Jean Daniel, écrivain, journaliste, fondateur du Nouvel Observateur ; Mohammed Harbi, historien, ancien dirigeant de la Fédération française du FLN ; Benjamin Stora, historien, etc.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Déchéance de nationalité : Martine Aubry rassemble les opposants PS



Martine Aubry est opposée à la déchéance de nationalité. © PHILIPPE HUGUEN / AFP

E1

Par Alexandre Kara avec M.S.

La maire de Lille tente de se poser en figure de proue des socialistes opposés à la mesure controversée. D'autres travaillent sur un dispositif de compromis, l'indignité nationale.

Manuel Valls et François Hollande s'apprêtent à faire face à la fronde d'élus socialistes la plus importante depuis le début du quinquennat. Le sujet qui fâche reste la déchéance de nationalité pour les binationaux nés français et condamnés pour terrorisme. La fronde va commencer ce soir, lors du bureau national du Parti socialiste, rue de Solférino. Si l'on en croit un pointage informel réalisé au sein du PS, plus des trois quarts des membres du bureau national - l'équivalent de l'assemblée du parti - sont opposés à cette mesure. Plus de 60% des députés y sont également opposés.

Martine Aubry à la manœuvre. La maire de Lille tente depuis plusieurs jours de fédérer les socialistes contre l'inscription de la déchéance de nationalité dans la Constitution. Cette opposition va bien au-delà des frondeurs historiques. Elle touche même des "hollandais" et des "vallsistes", c'est-à-dire plus une conjonction d'oppositions que de véritables leaders. Il va être difficile de désamorcer ce mouvement car, comme le disait un responsable socialiste, cette question touche à l'intime conviction des uns et des autres.

L'indignité nationale, possible mesure de substitution. Pour gagner du temps, le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis, lui-même personnellement opposé à cette mesure, va

proposer le 18 janvier de la soumettre au vote du bureau national. D'autres planchent sur une mesure de compromis : l'indignité nationale, qu'ils voudraient voir substituée à la déchéance de nationalité. Quitte à faire un petit tour de passe-passe rhétorique, en rebaptisant cette indignité nationale "déchéance de citoyenneté". Pour l'heure, à Matignon, on semble plutôt insensible à cette histoire et totalement insensible, surtout, au compromis.

Dans les sondages, quasiment neuf Français sur dix plébiscitent la déchéance de nationalité. Pour François Hollande, c'est l'occasion de se forger une image de candidat à la présidentielle rassembleur, au-delà des divisions de son camp. Pourtant, la suppression de la peine de mort sous la présidence de François Mitterrand en 1981 avait été décidée contre les sondages, qui montraient une majorité de Français opposés à cette évolution.



A Suivre...
La Presse en Revue